



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100197

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 9797
N/REF : 5/10/2025 0H03 C:025714 I:34354
V/REF : Contrat N°009797 du 17/01/2022

SOCIETE ART DENTAL - ADEIS

**520 RUE DU CLAPET
73490 LA RAVOIRE**

IMMEUBLE : ART DENTAL - ADEIS
520 RUE DU CLAPET
73490 LA RAVOIRE

Voglans, le 22 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COMMUN DU LABORATOIRE
MOTIF : REDEVANCE BIMENSUELLE
Donneur d'ordre : Mr T. CULOMA

AMENE DE L'EQUIPE INTERVENANTE
POMPAGE ET NETTOYAGE DU CANIVEAU
POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC DECANTEUR
REPLI DU CHANTIER
TRANSFERT DES DECHETS EN STATION D'EPURATION

LE 14/10/2025
TRAVAUX CONFORMES AU CONTRAT

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par 6 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100197

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Prix de base du contrat : 1980,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 01/2022 Valeur : 129,2
Mois de l'indice de révision : 01/2025 Valeur : 143,2

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 6	Pompage Bac Décanteur/Curage Le 14/10	6/AN	1782,00	297,00
1/ 6	Traitement des dechets suivant bsd	6/AN	356,40	59,40
TOTAL H.T.				356,40
T.V.A. a 20,00%				71,28
TOTAL T.T.C.En EURO				427,68

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

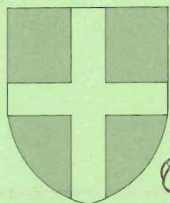
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE TRAITEMENT
DES SOUS-PRODUITS D'ASSAINISSEMENT
MATIERES DE VIDANGE - GRAISSES - BOUES
PRODUITS DE CURAGE

L'ensemble des informations nominatives ci-dessous a un caractère confidentiel

Désignation du produit :

- ☐ matière de fosse septique ou toutes eaux
☐ produit de curage
☐ boues de station d'épuration
☐ bacs à graisses (restaurant, habitation...)
☐ graisses de station d'épuration
☐ graisses de réseaux
☐ autres :

Quantité pompée (en m³) :

Date du pompage :

Adresse / lieu du pompage :

PRODUCTEUR

Nom ou Raison sociale :

Adresse de facturation :

Commune : 73410 LA RAINE

Mail :

Adresse de facturation et mail à remplir lisiblement par le « client »

Le client est le producteur du déchet et pas nécessairement le donneur d'ordre

Je soussigné, atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, et atteste avoir pris connaissance des informations réglementaires figurant au verso.

Signature :

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR

Agrément préfectoral :

N° : 732211

Délivré par :

Date :

Raison sociale :

Adresse :

CP / Commune : 73420 VOGLANS

Stockage / regroupement :

☐ oui ☐ non

Lieu de regroupement :

Nombre de bordereaux (préciser les n°) :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.
En cas de stockage, le dépotage sera réalisé uniquement sur rendez-vous.

Nom du chauffeur :

Immatriculation du camion :

Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions d'admission sur le site de dépotage

Signature :

UNITE DE TRAITEMENT

Lieu de première réception : Date :

☐ Accepté ☐ Refusé (motif :

☐ En cas d'impossibilité d'accueil, camion réorienté sur la STEP de

Lieu de réception finale :

Adresse : CP / Commune :

☐ Accepté ☐ Refusé (motif :

Quantité reçue (en m³ ou en t) : 2608 Date de dépotage : 13/10/25

Nombre de bordereaux : Signature :

Attention : une tarification majorée sera appliquée pour des concentrations supérieures à 40 g/l en MS



VOLET N°1 (feuillet blanc) : conservé par le producteur
VOLET N°2 (feuillet jaune) : retourné au producteur après traitement
VOLET N°3 (feuillet rose) : conservé par l'unité de traitement ayant accepté le sous produit
VOLET N°4 (feuillet vert) : conservé par le collecteur

BORDEREAU MVGBPC N° 28207